

Écoliers en vadrouille ou quand l'école s'échappe de son cadre !

Edito	1
Dossier	2-4
Revue de presse	5
Divers	6
Actualités du comité	7
Agenda	8

édito

Devoirs surveillés pour tous !

« Consigne : entoure les groupes verts et les groupes jaunes ». « Maman, c'est quoi le groupe vert ??? » Que celui ou celle qui n'a jamais été confronté à cela, jette la première pierre !!!

Ah les devoirs, casse-tête permanent pour les parents ! La DGEO a édité en 2004 des recommandations assez claires sur le sens et les buts des devoirs : entre autres, pour les élèves, de développer leur autonomie et leur sens de l'effort et pour les enseignants, de mieux identifier les difficultés individuelles des élèves. Le paragraphe concernant le rôle des parents est assez éloquent : Les devoirs sont un moyen d'être à l'écoute de nos enfants, de les motiver, de les valoriser, de les stimuler, de les aider à découvrir les conditions qui facilitent leurs apprentissages, ainsi que l'organisation et la planification de leur travail.

Pourtant, à l'évocation des devoirs surveillés, le discours est toujours le même, « ce n'est pas un appui, nous sommes juste là pour surveiller ». Là où les parents doivent faire preuve d'un certain nombre de compétences, l'institution propose du gardiennage !

La ville de Lausanne a bien compris ce paradoxe. Elle a entrepris, il y a quelques années, une réflexion de fond sur les devoirs et a réorganisé les devoirs surveillés pour répondre aux besoins de certains enfants dont les parents ne sont pas en mesure d'assumer le travail scolaire à domicile. Elle offre non seulement un espace, mais également un encadrement adéquat par du personnel qualifié qui permet aux enfants d'effectuer leur travail dans de bonnes conditions. C'est ce même élan que nous souhaitons voir se développer. En effet, les devoirs surveillés sont de la compétence des communes et si certaines les organisent déjà dans de bonnes conditions, il y a encore des régions où les enfants n'ont pas la chance de pouvoir en bénéficier.

C'est pourquoi, réunis en assemblée générale, les délégués de l'apé-Vaud demandent dans une résolution, que tous les élèves aient accès à des devoirs surveillés afin de garantir une équité sociale et une meilleure égalité des chances.

Eveiller la curiosité de nos enfants, leur permettre la découverte, visiter des musées, faire des excursions, prendre le temps d'observer, n'est-ce pas là nos devoirs de parents pour l'été ? Alors bonnes vacances à tous!

Sylvie Pittet Blanchette

La fin de l'année scolaire est toute proche. Pour la plupart des élèves, un air de vacances flotte déjà en classe : derniers travaux, courses d'école, voyages d'études et rangements. Certains, plus chanceux, auront probablement en plus le souvenir d'un camp de ski ou d'un camp vert.

Si les sorties et les séjours extra-muros sont récréatifs, ils ont cependant une valeur pédagogique certaine. Pour les plus jeunes enfants, un camp est souvent une première confrontation à plusieurs nouveautés. Lors des différents camps auxquels il aura l'occasion de participer durant sa scolarité, l'enfant et plus tard l'adolescent quitte le cadre familial et familier pour vivre avec d'autres adultes et d'autres jeunes avec qui il va observer des règles de vie communautaire et une dynamique différentes de celles qui sont vécues en famille au sein de sa fratrie s'il en a une. Ces expériences lui permettent de prendre de l'autonomie. Elles sont également pour chaque enfant, une force d'intégration très importante dans le groupe social. En dehors du cadre strict de l'école, d'autres aptitudes, moins académiques mais tout aussi importantes peuvent surgir et devenir une forme de valorisation ou de reconnaissance. Les camps et sorties sportifs sont souvent l'occasion d'engager de nouveaux apprentissages ou de les peaufiner. Les autres camps permettent généralement d'expérimenter des formes d'enseignement plus interactives, avec une nouvelle dimension. Dernièrement, une classe du CYT du Gros-de-Vaud, en camp vert à Vers-l'Eglise, est allée en plus des activités sportives prévues, enquêter et questionner les habitants de la Vallée des Ormonts sur leurs modes de vie et leurs métiers. Ils ont ensuite présenté leurs découvertes sous forme d'exposition collective. Belle manière de mettre en valeur les compétences de chacun et chacune !

Ces sorties et ces séjours font partie du rituel scolaire et imprègnent pour longtemps les souvenirs des écoliers et même de leurs mamans (voir encadré) Ils soulèvent pourtant quelques questions, notamment des responsabilités, du financement, de l'accompagnement... Comment s'organisent ces sorties, dans quels cadres ?

À la veille de ce long congé estival, nous tentons de répondre à ces quelques interrogations et à d'autres dans un mini-dossier et un Bulletin plus « léger » que d'habitude! ... À vous tous et à vous toutes, un excellent été!

M.K.L



Une maman raconte un souvenir vivace : mon fils devait avoir quelque chose comme 10 ans. Je me réjouissais qu'il participe à ce camp en me disant qu'il apprendrait qu'il y a des choses incontournables que tout le monde doit faire et fait, comme se brosser les dents par exemple. Je me disais que ce camp tombait à pic pour qu'il prenne conscience que notre salle de bain n'était pas la seule à être équipée de robinets et de verres à dents et que les autres enfants se brossaient aussi les dents, se lavaient les mains avant de passer à table etc.

A son retour de camp, il m'a accueilli en me disant: "c'était génial... on ne s'est pas brossé les dents de toute la semaine!!!"...gros soupir de la maman...!!!!

Tous logés à la même enseigne ?

Au cours de ces dernières années scolaires, ce sont plus de 600 camps, emportant plus de 20'000 élèves chaque année qui sont organisés par les différentes écoles du canton. Ce chiffre impressionnant a un coût. Heureusement et contrairement au Canton de Neuchâtel qui pour des raisons budgétaires envisage de réduire de moitié le nombre des camps de ski, le Canton de Vaud vient d'annoncer qu'il soutiendrait de manière accrue les camps sportifs organisés par les écoles en doublant les subsides accordés aux camps qui répondent aux normes J+S1, passant ainsi de CHF 6.66 à 13.32 par enfant et par jour (voir encadré ci-dessous). Cette condition complique probablement l'organisation des enseignants, mais garantit un meilleur encadrement sportif pour les élèves. Ce point devient de plus en plus sensible dans un environnement où les organisateurs de camps se sentent presque obligés d'offrir des activités plus « branchées » qu'ils ne maîtrisent peut-être pas eux-mêmes et qui dans tous les cas sont plus extrêmes que certains des sports pratiqués dans le passé. Cette tendance est confirmée par les statistiques du Service cantonal de l'éducation physique et du sport (SEPS) qui indiquent que le nombre de camps d'hiver où le ski de fond est proposé dégringole au profit du surf par exemple. À ces subsides cantonaux, s'ajoutent une contribution communale, faisant généralement partie de l'enveloppe budgétaire que chaque établissement perçoit comme écolage de la part des communes. Les camps qui ne répondent pas aux normes J+S peuvent quant à eux bénéficier d'un soutien du Fonds du sport² mais celui-ci, à partir de la rentrée 2006, n'équivaudra plus qu'à environ un tiers du soutien Jeunesse + Sport. Le reste est à la charge des parents et à la caisse de classe qui s'approvisionne le plus souvent par des ventes de pâtisseries, des spectacles ou d'autres idées mais au bon vouloir des enseignants et de leurs élèves.

La différence des sommes allouées par les communes ou groupement de communes provoque cependant une iniquité au niveau cantonal. En effet, les aides sont plus ou moins généreuses et certaines communes, propriétaires d'infrastructures comme des chalets, les mettent à la disposition des écoles ce qui contribue à réduire les coûts. Il semble que ces différences ne remettent pas fondamentalement en question la mise sur pied des camps ou autres voyages, puisque leur nombre est resté stable ces dernières années. Finalement, ce sont les parents qui paient ces différences de subsides.

Les parents en difficulté financière ont toutefois la possibilité de solliciter une aide. Pour l'obtenir, ils doivent faire une demande à l'école qui la fait suivre à Pro Juventute ou au Fonds Mimosa de la Croix-Rouge. Selon la situation, un des deux organismes allouera une certaine somme, mais jamais le montant complet.

Les voyages d'études de la fin du premier cycle du secondaire ne répondent pas aux critères des camps. Ils sont donc uniquement financés par les communes, généralement une somme forfaitaire par enfant et par année, la caisse de classe et les parents. Pendant ces trois années, les élèves ont couramment les mêmes enseignants et peuvent dès lors organiser le financement de leur voyage sur une plus longue période.

Dans le post-obligatoire, les semaines spéciales sont financées par les parents. Les étudiants bénéficiaires d'une bourse peuvent recevoir à cette occasion, un coup de pouce dans le cadre de leur bourse. Dans certains gymnases, comme celui du Bugnon par exemple, il existe un Fonds d'aide des élèves pour certains cas particuliers.

Organisation et responsabilités

Les camps ou voyages d'études organisés dans le cadre scolaire ne sont pas obligatoires, mais si les parents refusent cette option, l'enfant est tenu de se rendre à l'école. Il existe diverses raisons pour lesquelles, les parents ne permettent pas à leurs enfants de participer à ces activités extra-muros. La plupart d'entre elles devraient pouvoir trouver une solution satisfaisante, surtout du point de vue de l'enfant qui tire un grand bénéfice de cette expérience. Ces camps s'inscrivent en effet dans un projet pédagogique général plus important que le côté récréatif apparent.

A contrario, les enseignants ou les directions ne sont pas contraints non plus d'organiser des sorties ou des camps. Le Service d'éducation physique et du sport (SEPS) a établi un standard qui recommande aux directions des écoles d'organiser, entre autres, un camp pendant le cycle de transition et deux camps pendant la période scolaire 7-8-9. Ce standard est généralement bien suivi dans le canton et le SEPS ne déplore pas une diminution notable du nombre de camps sportifs. Quelques enseignants évitent néanmoins d'organiser de telles semaines. Ils jugent la préparation pesante, mais surtout la responsabilité prise trop importante. Le taux d'accidents signalés pendant les camps et les voyages est pourtant très bas. Pour les aider dans leur organisation, les enseignants disposent d'un *guide des dispositions diverses et des mesures de sécurité en matière d'éducation physique et de sport* et de quelques recommandations de la Société pédagogique vaudoise (SPV), mais le cadre légal est assez flou et les enseignants savent que leur entière responsabilité est engagée. Ce guide et ces recommandations sont uniquement indicatifs, plusieurs points importants sont laissés au libre-arbitre de l'enseignant-organisateur. Il n'y a par exemple aucun règlement, si ce n'est le bon sens de l'organisateur, qui détermine le nombre d'accompagnants, une possible parité femme-homme pour répondre aux besoins de chaque enfant ou encore les normes d'hygiène à faire respecter !

L'organisation des voyages d'études semble poser le plus de problèmes. Une lassitude se fait ressentir parmi quelques enseignants. En effet, à la suite des accidents qui ont entraîné la mort de deux élèves ces dernières années, ils se sentent peu soutenus par le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ). L'âge des élèves (15-16 ans), la destination plus lointaine, souvent une ville européenne, rendent l'organisation et le séjour lui-même plus difficiles à gérer. Face à l'indiscipline de certains élèves, les enseignants de l'établissement secondaire de Beausobre à Morges ont d'ailleurs décidé de suspendre les voyages d'études jusqu'à nouvel avis.

Les camps J+S englobent des activités tirées des disciplines sportives J+S. Elles sont dirigées par des moniteurs J+S reconnus dans la discipline sportive concernée et sont destinés aux jeunes de 10 à 20 ans.

Ces camps prennent la forme d'un camp communautaire, 24 heures sur 24 et sont organisés sous un « même toit » et non au lieu de domicile. Ils doivent durer au moins 5 jours avec 4 heures d'activités sportives chaque jour et être accompagné d'au moins 2 moniteurs J+S formés.

Source : Office fédéral du Sport Macolin
<http://www.baspo.admin.ch>

1. Jeunesse et Sport
2. Fonds alimenté par les gains sur les loteries

Un camp reste certainement un des moments forts de l'année scolaire. Benjamin (CYT2), son enseignante et sa maman ont bien voulu répondre aux mêmes questions sur le camp de ski 2006 aux Crosets. Impressions croisées...

L'enseignante

Estimation du temps de préparation : environ trente heures en tout.

Etat d'esprit avant le camp : je me réjouissais de partir.

Ce que vous avez le mieux aimé : cette année, les enfants avaient un bon niveau général de ski et les moniteurs et moi-même avons eu beaucoup de plaisir à skier avec eux.

Ce que vous avez le moins aimé : les nettoyages le dernier jour !

Le meilleur souvenir : la bonne ambiance grâce à la complicité entre les adultes et les enfants. La compétence des personnes qui m'accompagnent.

Le pire souvenir : aucun

Le plus grand stress : un élève qui pourrait se blesser gravement.

Etes-vous prête à repartir l'année prochaine ? oui, sans hésitation

Une anecdote : le dernier jour, pendant que quelques adultes nettoyaient le chalet, les enfants étaient à l'extérieur avec deux moniteurs. Ceux-ci ont engagé une bataille de boules de neige qui s'est terminée en bataille générale et en rigolade. Une belle manière de clore le camp !

La maman

Estimation du temps de préparation : deux heures environ pour les bagages, l'achat des denrées offertes pour le séjour, etc.

Etat d'esprit avant le camp : je me réjouissais que Benjamin puisse passer une semaine de ski avec les copains, même si ce sentiment était aussi mêlé d'un peu d'inquiétude.

Ce que vous avez le moins aimé : qu'une maman soit allée leur rendre visite en cours de semaine. Ce n'est pas très chic par rapport aux autres enfants.

Le meilleur souvenir : la carte postale que Benjamin nous a envoyée.

Le pire souvenir : ranger les bagages sens dessus dessous au retour !

Le plus grand stress : le matin du départ, puis l'émotion qui suit.

Etes-vous prête à le laisser repartir l'année prochaine ? tout de suite

Une anecdote : Je n'ai pas pensé montrer à Benjamin que le bâtonnet de protection solaire était double et servait également pour les lèvres. Quand il est rentré, il n'était pas content car il n'avait pas eu de protection pour ses lèvres pendant toute la durée du camp !

Benjamin

Estimation du temps de préparation : trois quarts d'heure

Etat d'esprit avant le camp : Je sentais que j'allais m'ennuyer, surtout de ma famille. Je me suis trompé, c'était *cool* ! Mais à partir du jeudi, j'en avais marre, et je me réjouissais de rentrer !

Ce que tu as le plus aimé : la disco. J'ai bien aimé la musique, j'ai dansé, mais pas avec les filles. J'ai bien aimé aussi la pizza.

Ce que tu as le moins aimé : le jus d'orange

Le meilleur souvenir : J'ai adoré faire des sauts à ski.

Le pire souvenir : quand on a reçu une punition, parce qu'un des camarades faisait le bobet

Le plus grand stress : rien

Es-tu prêt à repartir l'année prochaine ? oui et non, cela dépend du lieu.

Une anecdote : J'étais dans un chouette groupe de ski, mais les filles nous coupaient les pistes en skiant.

Benjamin

Dans la forêt de l'internet, Petit Poucet pourrait se perdre

Dans le cadre de la journée du 18 mai intitulée Swiss Security Day, 2000 écoliers de 10 à 12 ans ont participé à un cours de sensibilisation, soutenu par la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP). Comment trouver son chemin dans la grande forêt virtuelle de l'internet? Pour échapper à l'ogre des temps modernes, le Petit Poucet doit apprendre à se protéger. A Porrentruy par exemple, les enfants de deux classes primaires ont récolté quelques précieux cailloux blancs, grâce à une leçon d'information sur l'utilisation et les dangers d'internet en dehors du temps scolaire. Les enfants ne « chattent » pas toujours avec des personnes qu'ils connaissent, il faut donc qu'ils apprennent à ne pas donner leur vrai nom, leur adresse, des images ou des informations personnelles... : « Quand on est en ligne, il faut réfléchir à chaque pas, savoir ce que l'on fait » précisent T. Reitze et M. Misteli, animateurs de ce cours.

Ce Swiss Security Day s'est accompagné de l'ouverture d'un nouveau site, www.security4kids.ch, destinés aux enfants, aux parents et aux enseignants.

Quotidien Jurassien, 20 mai 2006

Des reporters en herbe

Se mettre dans la peau d'un journaliste, écrire des faits divers : c'est l'exercice auquel se sont livrés les élèves de 11 à 13 ans d'une classe de La Chaux-de-Fonds. Leurs travaux feront d'ailleurs l'objet de brochures qui seront vendues au profit d'une association d'entraide pour les enfants malades du Burkina Faso. Sous la houlette de leur professeur de français, ces élèves ont rencontré une journaliste et ce sont mis au travail. Ils ont commencé par écrire un fait divers inventé, puis l'ont amélioré. Parmi les faits divers composés, la météo du lieu a joué un rôle non négligeable : classe privée de sortie pour cause de mur de neige et d'une température de moins 50, déraillement du train Neuchâtel-Yverdon à cause de la glace... Un jeune garçon confie : « Après ces faits divers, je me suis plus intéressé aux journaux ». « Quand je vois les gros titres, je les lis et parfois j'achète le journal » ajoute un autre. Conséquence cocasse : après avoir lu un fait divers qui leur avait été présenté et qui les a fait rire, deux ou trois élèves se sont inscrits au prochain championnat du monde du cri du cochon !

L'impartial, 23 mai 2006

Faut-il payer pour s'instruire ?

Selon l'UNESCO, des frais de scolarité continuent d'être imposés dans plus de 100 pays dans le monde. Ainsi, les droits d'inscription auxquels s'ajoutent d'autres dépenses comme l'achat de livres et les frais de transport, entre autres, sont l'une des raisons principales de la non-scolarisation des enfants et plus particulièrement des filles. Les coûts de l'éducation représentent une part importante des dépenses publiques et le fardeau est particulièrement lourd pour les pays du Sud, mais dans bon nombre des pays du Nord, l'on porte aussi atteinte à la gratuité scolaire. Les frais « afférents » tels que l'achat de cahiers d'exercices, les cantines scolaires et les vêtements pour l'éducation physique et sportive entament fortement le budget des ménages à faible revenu. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, les Etats semblent avoir oublié qu'en ratifiant le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ils s'engageaient à en assurer progressivement la gratuité. (Jean Hénaire)

Tribune de Genève, 23 mai 2006

Prévention du tabagisme auprès des élèves...quelles pistes ?

Fumer nuit gravement à la santé...Les très jeunes enfants le savent déjà. Malgré tout, l'initiation au tabagisme se fait de plus en plus tôt et 25% des jeunes de 15 ans présentent déjà une consommation régulière. Quelles sont les pistes efficaces pour prévenir une dépendance dont plus de la moitié des fumeurs adultes souhaitent se débarrasser ?

Une prévention efficace auprès des jeunes passe bien entendu par des mesures d'information et de promotion d'une vie sans tabac dans les activités familiales, scolaires et récréatives, mais également par des mesures structurelles sérieusement coordonnées telles que : la protection contre la fumée passive, l'augmentation du prix des produits du tabac, l'interdiction de la publicité et l'interdiction de vente aux mineurs.

Promotion d'une vie sans tabac et informations

Le Centre d'Information pour la Prévention du Tabagisme vaudois (CIPRET) développe différents programmes et se met à la disposition des écoles qui souhaitent réaliser des projets en leur proposant des outils pédagogiques appropriés, des supports vidéos ainsi que des expositions. Le CIPRET coordonne également le concours national « Expérience non-fumeur », qui engage les élèves de la 6ème à la 9ème année à rester collectivement non-fumeurs et constitue ainsi un outil intéressant pour aborder le thème du tabagisme, retarder l'âge de l'initiation et pourquoi pas pour réaliser un projet créatif intéressant. Ce concours sera reconduit pour la septième fois dès la rentrée scolaire et le CIPRET encourage les élèves intéressés à proposer le concours à leurs camarades et à leurs enseignants : <http://www.experience-nonfumeur.ch/topic4951.html>.

Mesures structurelles

Des mesures structurelles sont efficaces, pour autant qu'elles soient coordonnées. Si les bâtiments scolaires sont désormais généralement sans fumée, certaines mesures sont encore à prendre sur le territoire des communes, ainsi que dans les locaux et lors d'activités scolaires hors cadre. Il ne suffit en effet pas de déclarer que fumer activement et passivement nuit gravement à la santé, mais il s'agit bien d'en tirer les conséquences pratiques et de travailler au processus de renversement de la norme déjà en cours depuis plusieurs années.

Le vecteur de l'épidémie tabagique qui doit être principalement considéré est l'énorme investissement publicitaire et la grande accessibilité des produits. Des mesures d'interdiction de publicité et d'augmentation des prix permettraient de recaler la consommation de plusieurs pour cent. Par ailleurs, ces mesures contribueraient à soutenir la récente interdiction vaudoise de vente de tabac aux moins de 18 ans, ainsi qu'aux automates non surveillés qui, en tant que mesure isolée, risque de renforcer l'attractivité du « fruit défendu ». En ce qui concerne la surveillance des automates, force est de constater que la loi n'est encore ni connue, ni appliquée, puisque de nombreux



L'entrée en tabagisme correspond souvent à un besoin de se démarquer de l'autorité des adultes tout en désirant accéder à l'âge adulte. Elle s'inscrit toujours dans une quête d'identité.

automates mettent à la disposition de n'importe quel enfant, une palette variée de produits du tabac. (NB : Avis aux parents qui souhaiteraient contribuer à faire respecter cette directive dans leurs communes, des formulaires de dénonciation édités par la police du commerce sont disponibles au CIPRET-Vaud.)

La prévention du tabagisme est un défi complexe que la seule information ne pourra pas relever, sans que des mesures cohérentes et concertées soient prises comme le demande le postulat Yersin déposé en mai 2005 au Grand Conseil vaudois « pour un renforcement des mesures en vue de protéger la santé des Vaudoises et des Vaudois par une meilleure prévention du tabagisme et une lutte accrue contre la fumée passive ». Seules de telles mesures permettront de consolider le 75% des jeunes de 15 ans qui ne fument pas à ne pas commencer.

Pour toute information, renseignement ou documentation, contactez, le CIPRET-Vaud au 021 623 37 04 ou info@cipretvaud.ch
Nouveau site Internet : www.cipretvaud.ch



Assemblée Générale des Délégués 2006

L'Assemblée Générale des Délégués de l'apé-Vaud s'est déroulée le 18 mai dernier à Crissier. Dans un souci d'assurer une meilleure lisibilité à nos membres mais également à nos différents partenaires, le comité cantonal a présenté des lignes directrices et des positions soumises à approbation dans différents domaines.

OUI à l'harmonisation des horaires

Dans le but de permettre aux familles de mieux concilier vie scolaire et vie familiale, l'Assemblée Générale des Délégués de l'apé-Vaud demande l'harmonisation généralisée des horaires entre le CIN et le CYP. Cette mise en place devra être l'occasion de redéfinir l'objectif, l'organisation et les modalités de fonctionnement des appuis dans un projet pédagogique d'établissement.

Si l'harmonisation des horaires fait l'unanimité sur un plan organisationnel, sa mise en œuvre semble plus compliquée. En effet, certains projets d'établissement prévoient la suppression d'une période d'appui. Les délégués de l'apé-Vaud précisent clairement l'importance de ne pas réaliser cette harmonisation sans autre forme de réflexion au niveau pédagogique. Rappelons que le règlement scolaire fixe à 28 le nombre de périodes d'enseignement dont au maximum 2 périodes d'appui. Les délégués considèrent que c'est là l'occasion de rediscuter au sein des établissements des pratiques des enseignants et d'aborder un thème encore délicat, celui de la différenciation.

OUI aux devoirs surveillés pour tous

Afin de garantir une équité sociale et une meilleure égalité des chances, l'Assemblée Générale des Délégués de l'apé-Vaud demande que tous les élèves aient accès à des devoirs surveillés.

C'est la première fois que les délégués se prononcent sur les devoirs surveillés. Ceux-ci sont de la compétence des communes et si certaines les organisent déjà dans de bonnes conditions, il y a encore des régions où les enfants n'ont pas la chance de pouvoir en bénéficier. (cf édito)

OUI à une meilleure organisation du temps de l'écolier

L'Assemblée Générale des Délégués de l'apé-Vaud soutient les projets qui facilitent une meilleure organisation des différents temps de vie de nos enfants (scolaire, familial, ludique...) et qui répondent aux besoins croissants des familles de mieux pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle (école à horaire continu, école de jour, horaires blocs, accueil parascolaire...).

C'est une volonté d'ouverture qui est manifestée ainsi par les délégués. Centré à la fois sur les besoins de nos enfants, mais également sur les besoins de 70% des familles vaudoises dont les 2 parents ont une activité lucrative, ce texte permet d'ouvrir des portes, d'explorer de nouvelles pistes, de mettre en place un dialogue afin de trouver des solutions qui répondent aux besoins réels de chaque région.

OUI à Harmos

Les délégués ont confirmé le soutien de l'apé-Vaud à l'harmonisation de la scolarité.

« Dans la continuité de l'engagement pris par l'AGD 2005 en faveur du PECARO (Plan d'Etude Cadre Romand) comme outil central de coordination et d'harmonisation de l'espace romand de la formation, l'Assemblée Générale des Délégués de l'apé-Vaud vote en faveur d'un accord qui engage les cantons à harmoniser les objectifs et les structures de la scolarité obligatoire : HARMOS ». Dans le bulletin de mars 2006, nous vous avons présenté les grandes lignes d'Harmos qui est actuellement en consultation dans toute la Suisse. Afin de pouvoir y répondre plus clairement, le comité cantonal avait besoin d'un message fort des délégués. Ils ont accepté ce projet de nouveau concordat à l'unanimité.

Les priorités du comité cantonal pour l'année 2006 seront de plusieurs ordres :

- Tout mettre en œuvre pour renforcer les effectifs
- Soutenir les groupes dans la mise en œuvre des positions de l'AGD
- Poursuivre le soutien au développement de l'accueil parascolaire et la mise en œuvre de la LAJE
- Soutenir et accompagner la mise en place des conseils d'établissement
- Développer le partenariat école-famille à travers la prochaine loi sur le CIN
- Suivre les réformes de l'enseignement spécialisé
- Soutenir le projet Harmos et celui de l'espace romand de la formation.

Nous espérons mener à bien ces projets avec un comité cantonal qui s'est renforcé. Il est composé aujourd'hui de: Catherine Guanzini, Barbara de Kerchove, Marie-Carmen Lenarth, Michel Roch, Marilynne Rodel, Vincent Roveyrol, trésorier et Sylvie Pittet Blanchette, Secrétaire Générale.

Prochaines CoRep (Commission des Représentant-e-s des groupes locaux) :

- 19 juin 2006 : Denges
- 19 septembre 2006 : lieu à déterminer
- 24 octobre 2006 : Echichens

Si vous êtes intéressé-e à y assister, adressez-vous à votre groupe local !

L'APE Aigle-Ollon relance cet automne un cours pour parents sur la gestion mentale. Ce cours se déroulera sur 4 soirées, les lundis 4, 11, 25 septembre et 2 octobre et sera animé par Mme Tenthorey. Le prix est de CHF 90.- pour les membres et de CHF 110.- pour les non-membres. Inscription obligatoire auprès de Mme Aline Crausaz au 024 499 26 46.

Les municipalités des sept communes de l'Ouest Lausannois, en collaboration avec les groupes locaux de l'apé-Vaud, vous invitent au spectacle interactif de la troupe Caméléon : « Le petit rond point rouge » : un spectacle pour discuter de la sécurité sur le chemin de l'école. Les représentations auront lieu à :

- Renens** le 4 septembre à la Salle de spectacles à 20h00
- Ecublens** le 6 septembre à l'Espace Nicollier, Collège du Pontet à 20h00
- Lausanne** le 8 septembre à l'Aula des Bergières à 20h00
- Chavannes** le 14 septembre au Collège de la Plaine à 20h00
- Prilly** le 20 septembre à la grande salle à 20h00
- Crissier** le 25 septembre à la salle de spectacles à 20h00
- Bussigny** le 27 septembre, à la grande salle à 20h00

Entrée libre

Pour plus d'informations :

Sylvie Pittet Blanchette, Secrétaire Générale apé-Vaud, 078-689.63.63, info@ape-vaud.ch

L'Apé de Coppet et environs remercie les intervenants et les nombreux parents qui se sont déplacés le 22 mars pour la table ronde consacrée aux devoirs à domicile de nos « chères têtes blondes ».

Pour toutes celles et ceux qui n'ont pas pu participer à cette soirée et qui ont un intérêt pour le sujet, nous relevons que dans la continuité de notre démarche, la direction de l'établissement secondaire de Terre Sainte a mis à disposition un dossier fort intéressant par le biais de son site internet www.coppet.edu/default.html.

Un grand merci également à tous les cyclistes qui ont activement participé aux 2 cours « sécurité à vélo » animés de main de maître par les bénévoles de l'association cyclic le 29 avril dernier.

Notre groupe encourage tous les groupes Apé intéressés par cette action à visiter le site internet www.cyclic.info. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à la mise sur pied de ces cours.

Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne)

Vous avez déménagé ou en avez l'intention.

Faites-le nous savoir, pour que nous puissions vous informer de l'existence du groupe apé le plus proche.

Annoncez-nous vos manifestations, conférences, spectacles, etc.

- Délai de rédaction** 1er septembre 2006 (parution: fin septembre)
- Adresse rédaction** Murielle Kathari Lauritzen, La Corrayette, Goumoens-la-Ville, Tél. 021 881 15 68, redaction@ape-vaud.ch
- Bulletin réalisé par** Murielle Kathari Lauritzen, Christiane Lavanchy, Marie-Carmen Lenarth, Sylvie Pittet Blanchette, Emmanuelle Roth
- Illustrations** Benjamin, Geoffroy et Thibault
- Mise en page** Imprimerie Afonso, Lonay
- Etiquetage et routage** La Morgette, Morges

Tirage à 6'000 exemplaires